

Problèmes économiques

réussi à convaincre le gouvernement de réduire la taxe sur les vêtements d'enfants, et même de l'éliminer complètement. Pourquoi n'a-t-il pas réduit sa taxe de vente, ce qui aurait été une mesure universelle, intéressant tous les consommateurs, qu'ils achètent de l'essence ou qu'ils construisent des maisons? La suppression de la taxe de vente sur les matériaux de construction aurait grandement stimulé la construction résidentielle au pays. Cela aurait donné un essor non seulement à la consommation de produits canadiens mais à l'ensemble de l'économie canadienne. Je remercie donc le motionnaire et le Parti Crédit Social d'avoir saisi la Chambre de cette motion.

[Français]

M. Claude Tessier (Compton): Monsieur l'Orateur, je suis à la fois heureux de prendre part à ce débat, mais aussi très malheureux parce que je me dois de m'opposer à une motion qui sous des couverts acceptables devient tout à fait irrecevable parce qu'elle est trop simpliste, parce qu'elle est irresponsable, bref, parce qu'elle n'est pas conséquente, c'est-à-dire ni logique ni sérieuse.

Monsieur l'Orateur, sous le couvert de la sincérité et de la bonhomie on ne peut tenter de vendre n'importe quoi, mais ce que je trouve à retenir c'est la sincérité et la philosophie de ceux qui l'ont présentée. Cependant, monsieur l'Orateur, à vouloir fabriquer des demi-vérités ou des vérités tronquées et à y croire, ce qui est plus grave, on finit par fabriquer des faussetés et si cela était selon l'éthique parlementaire, j'irais même jusqu'à dire à devenir menteur. Et c'est aussi et surtout ne pas être à la hauteur d'un représentant au niveau gouvernemental avec une crédibilité et une efficacité certaines. Pour moi, c'est de la malhonnêteté que de vouloir induire subtilement, et je devrais dire plus exactement démagogiquement, en erreur la population bien pensante. Il est grand temps qu'on devienne sérieux, c'est-à-dire logique et réaliste. Les problèmes proposés ou énoncés dans la motion, je devrais peut-être dire dénoncés, tels le chômage des jeunes de 18 à 30 ans, j'aurais aimé qu'on nous dise ce que les jeunes pourraient faire. Ils peuvent faire quoi, à quel prix, et qui évidemment pourra ajuster les biens ainsi produits?

Quand on parle de la pension de sécurité de la vieillesse à 60 ans, encore là, à quel prix et évidemment à qui appartient la décision? Est-ce que cette décision appartient au gouvernement fédéral seul ou est-ce au niveau des nécessaires consultations que certains se plaisent à vouloir invoquer à certains moments et alors qu'on voudrait qu'à d'autres moments le gouvernement fasse fi avec ses deniers pour pouvoir financer des projets tels que la pension à 60 ans? On parle du dividende national, pour augmenter le pouvoir d'achat, le gouvernement fédéral et en particulier le ministre des Finances (M. Chrétien) dans son dernier budget ont voulu présenter une mesure où effectivement on donnait un pouvoir d'achat supérieur à nos contribuables, et encore là, par des attitudes que certains diront constitutionnelles d'autres diront purement et simplement politiques, on s'oppose aujourd'hui et dans cette Chambre même à ce qu'on puisse véritablement redonner à nos consommateurs un pouvoir d'achat accru. On l'a fait, mais nos oppositions se plaisent purement et simplement à dénoncer.

On parle de stimuler la consommation dans cette motion par l'escompte des prix au détail ou par l'absence de frais d'intérêt.

[M. Munro (Esquimalt-Saanich).]

Je me demande, monsieur l'Orateur, à entendre des motions comme celle que nous avons aujourd'hui, si les créditistes ne deviennent pas simplement des communistes, parce qu'un jour il va falloir qu'ils nous disent s'ils sont effectivement pour l'entreprise privée et quelle part et quelle place et quelle règle ils veulent pour cette entreprise privée? Quant au gouvernement de Pierre Elliott Trudeau, au ministre des Finances, au président du Conseil du Trésor (M. Andras), au ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Cullen), je pense qu'ils ont présenté de nombreuses contre-propositions aux différents problèmes que nous avons actuellement.

Il reste que les problèmes en ce qui a trait au chômage, comme aux personnes âgées, comme aux taux d'intérêt, sont des problèmes réels, mais il reste à voir si les propositions gouvernementales peuvent être jugées valables et jusqu'à preuve du contraire je considère que ces preuves peuvent être considérées comme tout à fait valables. Nous devons cependant reconnaître, monsieur l'Orateur, que nous avons des solutions à établir, des partenaires qui eux aussi ont des points de vue, qui eux aussi ont des contraintes. Et je pense qu'on devrait peut-être à la Chambre réaliser que nous ne sommes pas ici pour établir le ciel sur la terre mais au moins nous convaincre qu'on peut rendre les malheurs plus acceptables et je pense qu'on devra un jour accepter de vivre avec des problèmes sans vouloir jeter de la poudre aux yeux d'une façon tout à fait irresponsable et faire croire qu'il y a des solutions miracles qui peuvent être appliquées. Je souhaite au moins que l'opposition comptabilise ses propositions. Il serait quand même avantageux pour la Chambre de voir dans la proposition d'aujourd'hui si l'opposition avait pu véritablement comptabiliser ses propositions et faire en sorte qu'avec un déficit budgétaire de quelque 11 milliards et demi de dollars, on puisse ou bien y soustraire ou bien y ajouter. Je crois aussi que cela fait partie de la responsabilité de l'opposition comme celle du gouvernement. Je suis sûr que la journée où l'opposition s'imposera de comptabiliser ses propositions, nous pourrions alors, parce qu'ils seront devenus plus réalistes et plus responsables, arriver à consacrer davantage de temps à travailler efficacement dans le sens des besoins de nos commettants plutôt que d'essayer de se replacer continuellement en campagne électorale pour tenter de se faire réélire sur des propos purement et simplement démagogiques.

● (1602)

Le député de Roberval (M. Gauthier) a parlé de l'inflation causée par les taux d'intérêt, les impôts, les taxes. C'est bien certain que les taux d'intérêt et les impôts sont toujours considérés comme étant trop hauts, mais, monsieur le président, je crois qu'on doit réaliser que les impôts qu'on paie et que les taxes qu'on paie nous permettent d'offrir à nos contribuables des services qu'ils sont à même de juger. Et cela, je crois que nous n'avons pas de choix ou de solution de rechange si on s'oppose ou si on dénonce les impôts et les taxes. Par la même occasion je voudrais qu'on trouve le courage de proposer des diminutions de services parce que toute diminution d'impôt ou toute diminution de taxe est, à mon avis, synonyme d'une diminution des services.